

art 3

PROGRAMME INTERNATIONAL DE RÉSIDENCES ENTRE LA RÉGION RHÔNE-ALPES ET LE BADE WURTEMBERG

BOURSES DE SÉJOUR À STUTTGART (Allemagne)

Ce programme d'échange permet chaque année à deux artistes de bénéficier d'une bourse de séjour et une bourse de production.

Un (e) artiste allemand (e) vient résider à art3, un artiste français part à Stuttgart accueilli par l'Institut français de Stuttgart en partenariat avec la Kunststiftung.

La résidence donne lieu au financement d'un projet en collaboration avec la structure d'accueil.

CONDITIONS GÉNÉRALES

- résider en région Rhône-Alpes, ou avoir fait ses études en Rhône-Alpes,
- avoir moins de 40 ans,
- faire parvenir un dossier artistique papier, un C.V., ainsi qu'une présentation d'un pré-projet particulier pour cette résidence,
- une enveloppe de retour pré-affranchie,
- les documents doivent nous parvenir avant le **31 mai 2010**.

à envoyer à art3 8 rue Sabaterie 26000 Valence

Durée :

- **3 mois d'avril à juin ou d'octobre à décembre**

Allocation :

- 4500 euros
- mise à disposition d'un studio.
- bourse de production

Frais à la charge de l'artiste :

- voyages, nourriture, téléphone.

Mode de sélection :

- les candidatures sont examinées par une commission composée de professionnels de l'art qui se réunit en juin 2010.

En cas d'avis favorable de la commission :

- la période de séjour à l'étranger est définie en accord avec la région européenne partenaire, et les modalités de l'échange sont fixées par une convention.

- Le séjour à Stuttgart : l'artiste est accueilli dans un studio de la Kunststiftung Baden-Württemberg GmbH.